

La Présidente

Paris, le

1 0 FEV. 2020

DG/IT/20000628

**Madame Elisabeth BORNE
Ministre de la Transition Ecologique
et Solidaire
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS**

Madame la Ministre,

Mardi dernier, le 4 février 2020, un incident majeur d'infrastructure ferroviaire a entraîné l'arrêt des circulations sur les ligne L et U à destination de Versailles. Un glissement de terrain, survenu à 22h48 à proximité immédiate de la gare de Sèvres Ville-d'Avray, a immobilisé un train ; entraînant ainsi l'évacuation d'une soixantaine de voyageurs, sans qu'aucun blessé ne soit heureusement à déplorer.

Depuis la survenue de l'éboulement, les circulations sur la ligne L - entre Saint-Cloud et Versailles Rive Droite - ainsi que sur la ligne U - entre La Défense et Versailles Chantiers, sont totalement arrêtées.

Le tronçon impacté compte parmi les axes les plus structurants du réseau ferroviaire en Île-de-France. En effet, l'incident d'infrastructure met à l'arrêt plus de 250 trains, transportant près de 75 000 voyageurs quotidiens dont une large partie dépendent de cette liaison pour rejoindre leur domicile et leur travail.

Au regard des premières expertises, SNCF Réseau, responsable de la maintenance de la voie ferrée, annonce une interruption de trafic de deux semaines, a minima. Ce délai paraît très long au regard des enjeux de mobilités, pour les franciliens impactés directement par ces coupures, ou indirectement par les reports de trafic conséquents que cela va générer sur les réseaux ferrés et routiers connexes.

Si Île-de-France Mobilités a d'ores et déjà demandé à SNCF Réseau de tout mettre en œuvre pour raccourcir ces délais, permettez-moi Madame la Ministre, de vous demander de bien vouloir diligenter dès que possible une expertise extérieure à la SNCF, pilotée par le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées, afin que les délais annoncés puissent faire l'objet d'une contre-expertise et que des éventuelles mesures complémentaires d'urgence puissent être proposées.

Par ailleurs, je vous informe qu'Île-de-France Mobilités demande à la SNCF de renforcer les mesures de substitution et d'examiner les conditions de réouverture de la voie qui n'a pas été touchée par l'éboulement, afin de faire circuler des trains dès les prochains jours.

Enfin, d'une manière plus générale, cet incident majeur semble refléter les manquements de l'Etat et du gestionnaire d'infrastructure dont il assure la tutelle, en matière de priorisation des investissements consentis en Île-de-France. En effet, l'instabilité de l'ouvrage en terre qui s'est effondré, semble avoir été identifiée de longue date par SNCF Réseau. Ainsi je vous demande, Madame la Ministre, de bien vouloir ordonner d'une part, la réalisation d'un audit complet de l'ensemble des ouvrages sensibles de ce type et d'autre part, d'accélérer le programme des travaux de consolidation. Au nom de tous les Franciliens, il m'importe que l'Etat puisse enfin donner une réelle priorité aux transports du quotidien, à l'heure où d'autres projets d'investissement sont à l'examen.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Valérie PÉCRESSÉ

Copie : Monsieur Guillaume MARBACH, Directeur général Île-de-France, SNCF Réseau